

## Etude du fonctionnement hydraulique de la tourbière du marais de St Gond

Compte rendu de réunion du  
**Jeudi 19 octobre 2023 à 14h – Mairie de Marchais-en-Brie**

OBJET : Réunion R1 de démarrage

Montreuil, le 9 novembre 2023

Référence :

Affaire suivie par : Philippe Léon

Téléphone : 06 29 56 03 17

Messagerie : philippe.leon@ah2d.fr

Rédacteur : R.Marti

							R1 19/10/23		
							Présent	Excusé	Diffusion
Num	Comité de pilotage		Structure	Titre	Mel	Téléphone			
1	LARGET	Jonathan	USAGMA	Animateur	<a href="mailto:j.larget@griv.fr">j.larget@griv.fr</a>				
2	MOROY	Alain	Syndicat Petit Morin Amont	Président	<a href="mailto:moroy.alain@wanadoo.fr">moroy.alain@wanadoo.fr</a>		X		X
3	CAIN	Jean-Pierre	Syndicat Petit Morin Amont	membre bureau	<a href="mailto:cain.jpma@orange.fr">cain.jpma@orange.fr</a>				
4	COSTELET	Guillaume	Syndicat Petit Morin Amont	membre bureau	<a href="mailto:g.costelet@cegetel.net">g.costelet@cegetel.net</a>		X		X
	COSTELET	Guillaume	CC de Montmirail				X		
5	DHUICQ	Etienne	Syndicat Petit Morin Amont	Vice-Président	<a href="mailto:etienne.dhuicq@cc-briechampenoise.fr">etienne.dhuicq@cc-briechampenoise.fr</a>				
6	LANGLOIS	Pierre	Syndicat Petit Morin Amont	membre bureau	<a href="mailto:p.langlois51270@orange.fr">p.langlois51270@orange.fr</a>				
7	LHEUREUX	Christian	Syndicat Petit Morin Amont	Vice-Président	<a href="mailto:lheureux.christian@wanadoo.fr">lheureux.christian@wanadoo.fr</a>				
8	LOMBARD	Maurice	Syndicat Petit Morin Amont	Vice-Président	<a href="mailto:mlombard@cristal-union.fr">mlombard@cristal-union.fr</a>				
9	MARY	Brigitte	Syndicat Petit Morin Amont	Vice-Président	<a href="mailto:brigitte.mary2@wanadoo.fr">brigitte.mary2@wanadoo.fr</a>				
10	ROCHE	Didier	Syndicat Petit Morin Amont	membre bureau	<a href="mailto:didier.roche40@sfr.fr">didier.roche40@sfr.fr</a>		X		X
	de VESTELE	Philippe	Syndicat Petit Morin Amont	membre bureau	<a href="mailto:devestele@wanadoo.fr">devestele@wanadoo.fr</a>		X		X
11	MUSART	Jean-Luc	Syndicat Petit Morin Aval	Président	<a href="mailto:jeanlucmusart@lfsj.fr">jeanlucmusart@lfsj.fr</a>				
12	CAPY	Fabrice	AESN - DVM	Chef de service	<a href="mailto:capy.fabrice@aesn.fr">capy.fabrice@aesn.fr</a>				
13	GUILLAUME	Matthieu	AESN - DVM	Chargé d'opération	<a href="mailto:guillaume.matthieu@aesn.fr">guillaume.matthieu@aesn.fr</a>		X		X
14	LHEUREUX	Christian	ASA Marais de Saint Gond	Président	<a href="mailto:lheureux.christian@wanadoo.fr">lheureux.christian@wanadoo.fr</a>				
15	LIEGEOIS	Michel	ASA Marais de Saint Gond	membre	<a href="mailto:mliegeois@orange.fr">mliegeois@orange.fr</a>		X		X
16	VINOT	Hélène	BRGM	Directrice Régionale Déléguée	<a href="mailto:h.vinot@brgm.fr">h.vinot@brgm.fr</a>				
17	DHUICQ	Etienne	CC Brie Champenoise	Président	<a href="mailto:etienne.dhuicq@cc-briechampenoise.fr">etienne.dhuicq@cc-briechampenoise.fr</a>				
18	GARCIA	Juan	CC Brie Champenoise				X		X
19	MANCEAU	Sonia	CC Brie Champenoise	DGS	<a href="mailto:sonia.manceau@cc-briechampenoise.fr">sonia.manceau@cc-briechampenoise.fr</a>				
	ROCHE	Didier	CC Brie Champenoise	Délégué pour Montmirail			X		X
20	VIE	Patrick	CC Brie Champenoise	Délégué pour Montmirail			X		X
21	GRAS	Sandrine	CC du Sud Marnais	DGS	<a href="mailto:casm.gras@orange.fr">casm.gras@orange.fr</a>				
22	JACOB	Michel	CC du Sud Marnais	Président	<a href="mailto:casm.gras@orange.fr">casm.gras@orange.fr</a>				
23	COUTANT	Régis	CC Paysages de la Champagne	Président	<a href="mailto:regis.coutant@orange.fr">regis.coutant@orange.fr</a>				
24	OLIGER	Chloé	CC Paysages de la Champagne	Chargée de mission Eau Potable - Gemapi	<a href="mailto:coliger@ccpc51.fr">coliger@ccpc51.fr</a>		X		X
25	COUTENCEAU	Nicolas	CC Sézannes Sud Ouest Marnais	Vice-Président en charge des finances, du budget, de la politique l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations Maire de Broussy Le Petit	<a href="mailto:nicolas.coutenceau51@gmail.com">nicolas.coutenceau51@gmail.com</a>		X,		X



## 2. ECHANGES AU COURS DE LA REUNION

---

M. Moroy et Larget introduisent la réunion en présentant le contexte de lancement de l'étude.

Au cours de l'exposé d'AH2D Environnement portant sur le rappel des objectifs de l'étude, de la méthodologie employée et du planning envisagé, un large échange s'est engagé entre les différents interlocuteurs présents dont les principaux points sont synthétisés ci-dessous.

- Différents interlocuteurs interrogent AH2D sur la limite géographique de l'étude et celle du marais proprement dit : Ah2D précise que c'est bien l'ensemble des bassins versants hydrologique (ruissellement de surface) et hydrogéologique (écoulement souterrain) qui sera pris en compte pour mener l'étude hydraulique ; la définition de la limite « administrative » ou « officielle » du marais n'est pas spécifiquement un attendu de l'étude.

- M. Colin de DDT de la Marne reprecise qu'un des attendus de l'étude est la redéfinition des règles à appliquer aux vannages afin d'en optimiser le fonctionnement en prenant en compte toutes les contraintes (maintien le plus haut et le plus longtemps possible d'une ligne d'eau haute limitant l'assèchement du marais, prise en compte des risques d'inondation des biens et des personnes par temps de crue, intérêts agricoles, ...)

- Mme Brailon-Vruille du Conservatoire des Espaces Naturels Champagne-Ardenne précise qu'il existe une étude plus régionale traitant des capacités des réservoirs naturels (~2015) ; à récupérer par AH2D

- M. Loez de la Communauté d'Agglomération Epernay Coteaux et Plaine de Champagne indique qu'il existe sur le territoire des études d'aire de captage, des éléments sur les forages et la pédologie des sols ; à récupérer par AH2D

- L'AESN indique qu'elle suit des points de qualité des milieux et cours d'eau ; à récupérer par AH2D auprès de Mme Béatrice Colin de l'AESN

- Mme Blot du SMAGE des 2 Morins :

\* interroge sur la durée de la campagne ; M.Larget indique qu'elle est bien sur 12 mois permettant de couvrir une année complète de cycle de pluie.

\* indique qu'une étude de ruissellement est en cours de finalisation à l'échelle du bassin versant des Morins menée par Sepia Conseil ; elle définit en particulier les « chemins de l'eau » par l'analyse du MNT et classe la typologie et nature des sous-bassins versant ; cette étude pourra être transmise à Ah2d.

\* interroge sur les scénarios de débit pris en compte dans l'étude : étiage, module, plein bord, Q2, et pourquoi pas des débits de crue plus importants que le Q2 (crue légèrement débordante)

Ah2D indique que c'est ce qui était demandé au CCTP (liste des 4 débits au DPGF) ; le calcul pour des crues largement débordantes du Petit Morin n'est pas prévu dans le cadre de l'étude, qui est tournée vers le sujet « assèchement ».

Mme Blot indique qu'une cartographie de la crue centennale du Petit Morin à l'aval de la station de mesure hydrométrique du Thoult-Trosnay est en cours, étude portée par le SMAGE ; elle devra prendre en compte l'effet de laminage de l'hydrogramme de crue compte-tenu de la présence du marais qui se comporte alors comme un « réservoir ».

- Plusieurs participants indiquent qu'il serait utile qu'AH2D dispose d'un courrier introductif de sa mission pour ses enquêtes de terrain pour pouvoir le produire s'ils sont interrogés ; M. Larget

propose de faire un courrier général sur le lancement de l'étude sur le territoire et de la transmettre à l'ensemble des maires du bassin versant (une copie à AH2D).

- M. Lecomte qui représente l'association PP51 indique que d'après lui, il existe un problème dans les altitudes (Z) retenues pour les règles de gestion des vannages issues du DOCOB (2 vannages rénovés récemment à l'aval notamment).

Ah2D prend note de cette remarque, se rapprochera de la DDT pour récupérer toutes données utiles et fera réaliser si nécessaire les compléments de levés topographiques qui seront utiles.

- Mme Allard pour la Fédération des chasseurs : question sur la prise en compte de l'ensemble des « canaux » et le chiffrage des solutions que définira l'étude ; AH2d indique qu'il prendra en compte l'ensemble des axes d'écoulements permettant de bien représenter les conditions d'apport et ressuyage et qu'un chiffrage est effectivement prévu dans le cadre de sa mission.

- Représentants de la Pêche et de la Chasse :

\* indique qu'il existe des relevés pédologiques sur le territoire ;

\* propose que soit sollicitée en cours de mission l'expertise M. Pierre Goubet du Laboratoire de Géographie Physique et Environnementale, sur l'état et le devenir de la tourbière et milieux associés ;

- Mme Wendling pour la CEN Champagne-Ardenne demande si les piézomètres à installer pourront prendre des niveaux d'eau différenciés (craie ; tourbe-niveau des marais) ; Ah2D répond que si utile un système de mesure à « double niveau » pourra être mis en place.

Mme Boesch pour le Forum des Marais Atlantique commente que c'est le niveau d'eau superficiel qui est suivi (protocole MHEO) dans le cadre du suivi à long terme des projets de restauration de zones humides.

-----Levée de la séance-----

Après la levée de séance, M. Lecomte qui représente l'association PP51 indique à AH2d qu'il dispose de relevés réguliers de niveaux en certains points du marais mis en place par PP51 depuis 2020 ; il peut mettre à disposition ces relevés consignés.

Après la réunion, la DDT51 a transmis à AH2d l'étude suivante : Réalisation d'un pompage d'essai sur la commune de Coizard-Joches (2013-Safege pour le compte de la CC de la Brie des Etangs)

### 3. RELEVÉS DE DÉCISIONS

---

La prochaine réunion pourrait être programmée en janvier 2024 pour présenter le programme d'instrumentation à mettre en place pour une année.